

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

QUATRIÈME VOLUME.

N° 2. — FÉVRIER 1870.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.

Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

M. le marquis d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.

M. ODENT, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.

Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.

Secrétaire-général : M. THIRION.

Secrétaires : MM COSSIN. — BRUIET.

Treasorier : M. MOUY.

Bibliothécaire-Archiviste : M. CABOT.

Présidents des Comités : MM. LETUPPE. — BARRÉ. — CHANTRIER.
— VINET.

Jardinier-professeur de la Société : M. DUBARLE.

SEN LIS
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE M^{me} VEUVE DURIEZ
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

<i>Section de Baron</i> : M. Daguét fils.	<i>Section de Morienval</i> : M. Pluche.
<i>Section de Béthisy</i> : M. Turlin.	<i>Section de Nanteuil</i> : M. Dubois fils.
<i>Section de Betz</i> : MM. Danré et Dubois.	<i>Section de Pont</i> : MM. Soualle.
<i>Section de Chambly</i> : M. Griffé.	Laverge.
<i>Section de Chantilly</i> : MM. A. Péan.	<i>Section de Précý</i> : M. Mennessier.
<i>Section de Crépy</i> : MM. Bourgeois.	<i>Section de Senlis</i> : MM. Tassin.
Lefèvre-Ballédent.	Deslandes.
<i>Section d'Ermenonville</i> : M. Thiénard fils.	

Bureaux des Sections.

<p>SECTION DE BARON. <i>Président d'honneur</i> : M. le baron de Morell. <i>Président</i> : M. Vramant. <i>Vice-Président</i> : M. Boland. <i>Secrétaire</i> : M. Boucher. <i>Trésorier</i> : M. Chapelle.</p>	<p><i>Vice-Secrétaire</i> : M. Desjardins. <i>Trésorier</i> : M. Tassart.</p>
<p>SECTION DE BÉTHISY. <i>Président d'honneur</i> : M. le comte de Lavaulx. <i>Président</i> : M. le docteur Leclercq. <i>Vice-Président</i> : M. Mary. <i>Secrétaire</i> : M. Vaillant. <i>Trésorier</i> : M. Lavacquery.</p>	<p>SECTION D'ERMENONVILLE. <i>Présidents d'honneur</i> : MM. le marquis de Girardin. de Watry <i>Président</i> : M. Martin. <i>Vice-Président</i> : M. Gaillet. <i>Secrétaire</i> : M. Gossel. <i>Trésorier</i> : M. Vigneron.</p>
<p>SECTION DE BETZ. <i>Président d'honneur</i> : M. le vicomte Héricart de Thury. <i>Président</i> : M. Roblin fils. <i>Vices-Présidents</i> : MM. Triboulet et Dumont. <i>Secrétaire</i> : M. Falschlunger. <i>Vice-Secrétaire</i> : M. Lane. <i>Trésorier</i> : M. Delaistre.</p>	<p>SECTION DE MORIENVAL. <i>Présidents d'honneur</i> : MM. Damainville Robiche. <i>Président</i> : M. Geffroy. <i>Vice-Président</i> : M. Coutard. <i>Secrétaire</i> : M. Ladague. <i>Vice-Secrétaire</i> : M. Carandas. <i>Trésorier</i> : M. Lesage.</p>
<p>SECTION DE CHAMBLY. <i>Président d'honneur</i> : M. D. Marquis. <i>Président</i> : M. Bourboin. <i>Vice-Président</i> : M. Cadot. <i>Secrétaire</i> : M. Heu. <i>Trésorier</i> : M. Locque (Auguste).</p>	<p>SECTION DE NANTEUIL. <i>Président d'honneur</i> : M. Lemaire. <i>Président</i> : M. Lamiche. <i>Vice-Président</i> : Rudet père. <i>Secrétaire</i> : M. Jourdain. <i>Trésorier</i> : M. Coulon (Constant).</p>
<p>SECTION DE CHANTILLY. <i>Président</i> : M. Petit. <i>Vice-Présidents</i> : MM. X. Lefebvre. Théroouanne. <i>Secrétaire</i> : M. Domart. <i>Vice-Secrétaire</i> : M. le Sr des Frères. <i>Trésorier</i> : M. Blary.</p>	<p>SECTION DE PONT. <i>Présidents d'honneur</i> : MM. de Verneuil. Marin. <i>Président</i> : M. Lessieux. <i>Vice-Présidents</i> : MM. Leclerc. Palmer. <i>Secrétaire</i> : M. Meunier. <i>Vice-Secrétaire</i> : M. Dutilloy. <i>Trésorier</i> : M. Lambert.</p>
<p>SECTION DE CRÉPY. <i>Présidents d'honneur</i> : MM. Picard. Dambry. <i>Président</i> : M. Audebert. <i>Vice-Présidents</i> : MM. Blérye. Lefèvre-Ballédent. <i>Secrétaire</i> : M. le docteur Bourgeois.</p>	<p>SECTION DE PRÉCÝ. <i>Président d'honneur</i> : M. Toupíé. <i>Président</i> : M. Gervais. <i>Vice-Président</i> : M. Auchois. <i>Secrétaire</i> : M. Quentier. <i>Trésorier</i> : M. Quillet.</p>



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 8040

CB : 8072

SHAS



00000003072

PROCÈS-VERBAUX.

Section centrale. — Senlis.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1870. — PRÉSIDENTE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures un quart. — Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Testard : une corbeille de *Camélias*. — Mention honorable;

2° Par le même : une botte d'*Asperges forcées*. — Mention honorable.

3° Par M. Barbier : une corbeille de *Cresson*. — Mention simple;

4° Par M. Lépine : neuf variétés de *Légumes*. — Mention honorable.

5° Par M. Bruiet : cinq variétés de *Poires*, trois de *Pommes* et *Chas-selas*. — Hors concours. — Remercîments.

Quatre Sociétaires présentés à la Séance dernière sont admis à l'unanimité.

M. Bruiet annonce que depuis la dernière réunion, la Société a perdu un de ses membres les plus zélés, M. Béry, jardinier au château de Chamant; le nombre des Sociétaires qui sont allés lui rendre les derniers devoirs prouve l'estime dont il jouissait.

La correspondance contient les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Damainville, remerciant le Conseil d'administration et la Section de Morierval de sa nomination de président d'honneur;

2° Une lettre de M. Lefèvre, Xavier, annonçant qu'il prépare pour le Bulletin un résumé des conférences qu'il a faites en 1868-69;

3° Une lettre de M. Parent, instituteur à Apremont, accompagnant l'envoi d'un tableau d'observations pluviométriques pendant l'année 1869, destinées à continuer les intéressantes études de M. Xavier Lefèvre. — Des remerciements sont votés. — L'insertion en sera faite dans le Bulletin.

3° Une lettre de M. Liaisin-Bienfait, sur la culture de la *claytone* de Cuba. MM. Dubarle et Reusse, qui ont examiné les résultats ob-

tenus par M. Bienfait, approuvent la culture de cette plante. Le Bulletin publiera cet article;

5° Une lettre de M. Péan, accompagnant l'envoi du plan avec légende du jardin d'horticulture de Soissons, lequel plan sera annexé au présent numéro.

6° Une lettre de M. Lefèvre, Ernest, de Sarcelles, demandant les tableaux des oiseaux et insectes utiles à l'horticulture. M. Bruet annonce qu'il fera venir ces tableaux dans un mois, afin que les Sociétaires des Sections qui désirent se les procurer puissent lui en adresser la demande.

7° Le rapport de M. Corbie sur les expériences d'engrais de plusieurs instituteurs de l'arrondissement.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les Bulletins et Journaux des Sociétés correspondantes, dont deux contiennent la reproduction d'articles publiés par la Société. Les observations auxquelles ont donné lieu les communications extraites de ces publications sont insérées à l'article : *Résumé des publications*.

Sont également déposés sur le bureau la circulaire de M. Gressent, *Les bons légumes*, le catalogue pour 1870 de la maison Hubert et C^o, d'Hyères, et celui de M. d'Orléans, fabricant de paillassons à la mécanique à Clichy-la-Garenne.

Le Secrétaire rend compte des décisions prises par le Comité consultatif dans la Séance de ce jour.

Le Comité a décidé que le rapport de la Commission des comptes et du budget de 1870 serait ajourné pour être soumis au nouveau Conseil d'administration, qui sera convoqué pour le mardi 8 mars.

Il a décidé l'impression du règlement et de la liste des Sociétaires, confirmé la nomination de M. Lemaire de Nanteuil, comme Président d'honneur, et approuvé la décision de la Section de Chambly, qui fixe le jour de ses réunions au deuxième mercredi de chaque mois. Considérant que les procès-verbaux des Sections dans lesquelles les élections ont été faites jusqu'à ce jour constatent que le nombre des Sociétaires présents n'est pas plus considérable que dans les réunions ordinaires, et qu'il est à désirer que tous ceux qui le peuvent prennent part au vote, le conseil décide qu'il sera fait une convocation spéciale pour rappeler aux Sociétaires qui n'ont pas encore voté le but de la prochaine réunion. Toutefois, les membres de la Section de Senlis recevant le

Bulletin quelques jours avant la réunion, ne recevront pas de convocation spéciale.

M. Dubarle profite de la circonstance pour signaler le retard regrettable qui se manifeste quelquefois dans l'envoi du Bulletin; M. Bruiet fait le compte du nombre de jours nécessaires pour la rédaction, l'impression, le brochage, la mise sous bande; il en résulte qu'il n'est pas possible de remettre le Bulletin au bureau de poste avant le vingt-quatrième ou vingt-cinquième jour suivant la réunion générale, de sorte que, si le premier dimanche est le 6 ou le 7, ce n'est qu'à la fin du mois que l'expédition en peut être faite; M. le Président promet de voir le directeur des postes, afin de s'entendre avec lui pour que nos publications ne restent pas plusieurs jours dans les bureaux.

Le Comité a décidé que, pour éviter des retards dans la distribution des récompenses, les médailles seraient désormais remises non gravées aux lauréats, avec un diplôme.

M. Vinet, artiste graveur, a bien voulu se charger de la confection du modèle et de la surveillance de son exécution. La planche pour les diplômes de Sociétaires est également confiée à ses soins.

Sur le rapport de M. Cagny, délégué avec M. Bruiet, à l'effet de s'entendre avec M. le maire de Pont et le Président de la Section pour l'organisation de l'exposition qui doit avoir lieu dans cette ville, le Comité décide que l'exposition commencera le samedi 11 juin, et qu'une commission sera nommée pour rédiger le règlement, surveiller les préparatifs et s'entendre avec la Commission de la Société d'agriculture et M. le maire de Pont, pour mener à bonne fin la souscription que cet honorable fonctionnaire se propose de faire dans le but de donner plus d'éclat à cette fête. Il a été ensuite procédé par le Comité à la nomination des membres : 1° de la *Commission du jardin*. Ont été nommés : MM. Barré, Crétenet, Deshais et Vinet; 2° de la *Commission des visites*. Ont été désignés : MM. Bruiet, Chantrier, Cosson, Doucet, Testard et Vinet.

Après l'adoption par l'Assemblée de ces diverses décisions, il est procédé à la remise des médailles et rappels de médailles pour apports en séance aux lauréats dont les noms suivent :

Culture potagère : M. Barbier-Roger, médaille d'argent.

MM. Cosson et Lépine, rappels de médailles.

Arboriculture : M. Bruxelles, médaille d'argent.

M. Gaëtan, rappel de médaille.

Plantes d'ornement : M. Deslandes, rappel de médaille.

Quatre Sociétaires nouveaux sont présentés.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Membres admis dans la Séance du 6 janvier 1870.

MM. Théodore DEVAUX, propriétaire à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

GIRODOT, Eugène, jardinier à Senlis.

LE GALLAIS, directeur-gérant du *Courrier de l'Oise*.

Mme veuve DURIEZ, propriétaire à Senlis.

Section de Baron.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTENCE DE M. BOLAND.

La Séance est ouverte à neuf heures. — Le procès-verbal est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Daguet père, fleurs : *Epiphyllum truncatum*, cinq variétés de *Primevères* de la Chine, onze variétés de *Légumes* ; — mention très-honorable.

La séance est levée à dix heures.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1870. — PRÉSIDENTENCE DE M. VRAMANT.

La séance est ouverte à neuf heures. — Le procès-verbal est adopté.

La réunion étant peu nombreuse, il n'est pas procédé au renouvellement du bureau.

M. Cosson dépose sur le bureau :

Quatre variétés de *Légumes* et des *Carottes* nouvelles. — mention honorable

La séance est levée à dix heures.

Section de Nanteuil.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTENCE DE M. LAMICHE.

La Séance est ouverte à 2 heures un quart. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau par M. Dubois :

Poires : Doyenné d'hiver pesant 540 grammes, Beurré Bretonneau, Beurré Chaptal; — remerciements.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1870. — PRÉSIDENTE DE M. LAMICHE.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

M. Lemaire, maire de Nanteuil, est acclamé président d'honneur.

Le scrutin ouvert pour la formation du bureau donne les résultats suivants :

Président, M. Lamiche ;

Vice-Président, M. Rudet ;

Secrétaire, M. Jourdain ;

Trésorier, M. Coulon ;

Cinq nouveaux membres demandent leur admission.

Section de Betz.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à 2 heures et demie. — Le procès-verbal est adopté.

L'assemblée, consultée sur l'opportunité de l'établissement d'une Section à Thury, décide, à une majorité de près de 50 voix, que la Section restera ce qu'elle est, avec cette modification que les séances auront lieu alternativement à Betz et à Thury, et seront précédées d'une leçon donnée le matin à 9 heures dans la localité qui n'aura pas de séance.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Riberette : Onze variétés de *Poires*; 3 de *Pommes*; 6 de *Légumes*; — mention honorable.

2° Par M. Desjardins, Aimé : Une *Cloche* de jardin de nouvelle forme et à crémaillère; — mention très-honorable.

L'assemblée vote des remerciements à M. Riberette, qui laisse à chaque séance tout ou partie de ses apports pour les pauvres.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1870. — PRÉSIDENTE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à deux heures et demie. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Julien Lallier, de Thury : *Raisins*, trois variétés de *Poires*,

deux *Pommes de Reinette* de la récolte de 1868, parfaitement conservées.
— Mention très-honorable.

2° Par M. Robinette, de la Villeneuve, six variétés de *Poires* et trois de *Pommes*. — mention honorable.

3° Par M. Coutard, de Maquelines, un lot de *fleurs* cueillies et un Cactus en fleurs. — mention simple.

4° Par M. Fay, une botte d'Asperges forcées. — Remerciements.

Il est procédé au renouvellement du bureau, qui se trouve ainsi composé :

Président, M. Roblin fils ;

Vice-Présidents, MM. Triboulet, de Betz, et Dumont, de Thury ;

Secrétaire, M. l'abbé Falschlunger ;

Vice-Secrétaire, M. Lane, instituteur à Thury ;

Trésorier, M. Delaistre ;

Délégués, MM. Danré, de Betz ; et Dubois, de Thury.

Il est procédé à la nomination de la commission permanente.

Deux membres nouveaux sont présentés.

Section de Chambly.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTE DE M. BOURBOIN.

Le procès-verbal est adopté.

M. Vasseur avait obtenu, le 12 octobre, une *mention très-honorable* pour ses apports et non pas une mention honorable.

6 variétés de *Légumes* sont déposées sur le bureau par M. Vasseur ;
— mention simple.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1870. — PRÉSIDENTE DE M. BOURBOIN.

Le procès-verbal est adopté.

L'assemblée décide que, sauf approbation du Conseil d'administration, les réunions auront lieu le 2° mercredi du mois.

Le bureau est composé ainsi qu'il suit, pour 1870 :

Président, M. Bourboin ;

Vice-Président, M. Cadot ;

Secrétaire, M. Heu ;

Trésorier, M. Locque ;

Délégué, M. Griffé.

12 Sociétaires sont désignés pour former la commission permanente.
Deux membres nouveaux sont présentés.

Section de Chantilly

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1869.—PRÉSIDENCE DE M.

Il est accordé une *mention très-honorable* à M. Charles Louis, jardinier à Vineuil, pour apport de 22 variétés de *légumes* et un *chou* Victoria-Milan.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1870. — PRÉSIDENCE DE M. PETIT.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Il est procédé à la remise des médailles pour les apports aux séances pendant l'année 1869, les lauréats sont :

M. Louis Charles, jardinier à Vineuil, médaille de vermeil, offerte par M. Petit.

M. Durand, d'Apremont, médaille d'argent.

M. Brossier, jardinier à Chantilly, médaille d'argent.

Quatorze Sociétaires prennent part au vote pour la formation du bureau central.

Sont nommés membres du bureau de la Section pour 1870 :

Président : M. Petit, maire.

Vice-Présidents : MM. Lefèvre (Xavier), et Théroouanne.

Secrétaire : M. Domart.

Vice-Secrétaire : Le supérieur des Frères.

Trésorier : M. Blary.

Délégué : M. Péan.

Deux Sociétaires sont admis.

Membres admis dans la Séance du 28 janvier 1870 :

MM. Courcy, jardinier chez M. Souchier à Chantilly.

Bougeonnier (Henry), jardinier à Coye.

Section de Précy-sur-Oise.

SÉANCE 13 JANVIER 1870. — PRÉSIDENCE DE M. GERVAIS.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. Bienfait-Liaison, 1° Un modèle *d'arbre mobile* ; 2° un pot de *claytone* de Cuba ; 3° trois *pommes* de la récolte de 1868 ; 4° résidu provenant de son *système économique* de chauffage. — Remerciements.

Les élections pour le renouvellement du bureau sont ajournées.

Section de Crépy.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTE DE M. AUDEBERT.

Le procès-verbal est adopté.

La Section demande que les élections aient lieu toujours en janvier ; elle fera en sorte d'obtenir une subvention municipale ou par souscription lorsque l'exposition devra se faire à Crépy.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Debétencourt : 7 Variétés de *légumes* ; douze variétés de haricots, *pois verts* de Noyon à rames et un double sarcloir à main ; — mention honorable ;

2° Par M. Gaudefroy : Quatre variétés de *légumes* et *carottes* ayant 0,70 cent. de longueur, *chasselas* ; — mention honorable ;

3° Par M. Pottier fils : deux *gesneria umbellata* ; deux *tidea gigantea*, un *cipripedium insigne* ; — mention très-honorable.

Vingt-neuf membres nouveaux sont présentés.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1870. — PRÉSIDENTE DE M. AUDEBERT.

Le procès-verbal est adopté.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau, qui reste composé comme précédemment. M. le docteur Bourgeois est nommé délégué, en remplacement de M. Bléry. Seize bulletins de vote pour l'élection du bureau central sont remis sous pli cacheté à M. Dubarle.

Il est procédé à la nomination d'une commission permanente de dix membres pour 1870.

L'Assemblée demande que le rapport sur la prospérité de la Société dans le canton de Crépy, lu par M. le docteur Bourgeois, soit inséré au Bulletin.

Plusieurs membres nouveaux sont présentés.

Vingt-neuf Sociétaires sont admis.

Membres admis dans la Séance du 10 janvier 1870.

MM. ROBICHE, maire de Morienval, présenté par MM. Bourgeois et Ladague.

DAMAINVILLE, conseiller à la Cour des comptes, par les mêmes.
GEFFROY, médecin, adjoint, par les mêmes.
COUTARD, maire de Fresnoy-la-Rivière, par les mêmes.
HERBELOT, propriétaire, par les mêmes.
CARANDAS aîné, féculier à Gilaucourt, par les mêmes.
DEMONCHY, maire de Gilaucourt, par les mêmes.
LESAGE, instituteur à Gilaucourt, par les mêmes.
PLUCHE, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
MAUPRIVEZ, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
PRÉVOST, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
DUROYON, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
RÉAUX (abbé), curé à Morienvall, par les mêmes.
VIVRET, entrepreneur à Morienvall, par les mêmes.
DEBRAY-MAUPRIVEZ, maître-d'hôtel à Morienvall, par les mêmes.
HOURNON, instituteur à Morienvall, par les mêmes.
LAMBOUR aîné, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
LAMBOUR, Xavier, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
THIRIA, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.
DESOUCHE, cultivateur à Morienvall, par les mêmes.
DEPAGNE, meunier à Morcourt, par les mêmes.
CATTÉ-COUTARD, meunier à Fresnoy-la-Rivière, par les mêmes.
MÉLAYE, instituteur à Fresnoy-la-Rivière, par les mêmes.
LAURENT-NEVEU, fabricant de roulettes à Fresnoy-la-Rivière, par les mêmes.
DENAIN, propriétaire à Fresnoy-la-Rivière, par les mêmes.
PÉZIER, jardinier à Gilaucourt, par les mêmes.
DELASSALLE, Louis, jardinier à Bonneuil, par les mêmes.

Dames patronnesses.

Mmes DAMAINVILLE, propriétaire à Pondron, présentée par MM. Bourgeois et Ladague.

LAGACHE, propriétaire à Morienvall, par les mêmes.

Section de Morienvall.

SÉANCE DU 17 JANVIER 1870. — PRÉSIDENTE DE M. GEFFROY.

L'Assemblée décide que les réunions auront lieu à Morienvall, à deux heures, le lundi qui suivra le troisième dimanche de chaque mois.

Mme Lagache dépose sur le bureau une botte d'*Asperges*. — Vifs remerciements.

Il est procédé à la nomination de la Commission permanente pour 1870, qui désigne pour son Président M. Pluche, et pour son Secrétaire M. Ladague.

L'Assemblée procède à l'élection des membres du bureau central, et les bulletins sont remis cachetés à M. Dubarle.

Un nouveau sociétaire est admis.

Membre admis dans la Séance du 17 janvier 1870

M. BOULAND, pépiniériste à Pierrefonds.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1870.—PRÉSIDENTICE DE M. LESSIEUX.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Hennequin, trois variétés de *Légumes* ; — mention honorable ;

2° Par M. Drouard, du Montcel, trois variétés de *Légumes* ; — mention honorable ;

3° Par M. Legrand, trois *Couvre-Cloches*, de différents prix ; — mention très-honorable.

Il est procédé aux élections pour la constitution du bureau pour 1870 ; sont nommés :

Président : M. Lessieux ;

Vice-Présidents : MM. Palmer et Leclercq ;

Secrétaire : M. Meunier, instituteur ;

Vice-Secrétaire : M. Dutilloy, instituteur-adjoint ;

Trésorier : M. Lambert ;

Délégués : MM. Laverge et Soualle.

Il est ensuite procédé aux élections du bureau central ; 26 bulletins sont expédiés, sous pli cacheté, à M. le Secrétaire-général.

La Section décide que les leçons de février auront lieu à Fleurines, à neuf heures, et au Montcel, après la séance ;

M. Meunier lit le rapport suivant :

• Messieurs,

• Les fonctions de secrétaire que vous m'avez confiées depuis deu

ans, m'imposent, encore aujourd'hui, l'obligation de vous rendre compte de la marche qu'à suivie notre Section depuis le mois de janvier 1869.

« S'il est vrai de dire que le mouvement c'est la vie ; que ne pas avancer c'est reculer, vous pouvez être rassurés sur l'existence de notre Société horticole en général, et de notre Section en particulier, car son action s'est fait sentir sur une grande étendue et avec une grande intensité pendant cette année ; du reste, vous pourrez juger vous-même, dans quelques instants, de la vérité de ce que j'avance.

« Notre Section, en effet, n'a cessé, depuis sa fondation, d'être la plus importante de tout l'arrondissement. Nos contrôles, l'année dernière, à pareille époque, accusaient 131 Sociétaires et aujourd'hui, malgré quelques défections, le nombre s'élève encore à 121. Ce chiffre rassurant pour le sort d'une institution si féconde en bons résultats, est dû en partie au zèle, à l'activité, et le dirai-je ? aux sacrifices mêmes que ne cessent de s'imposer plusieurs membres de notre bureau, et principalement notre honorable Président. Mais cette activité, ce zèle que je me plais à rappeler ici publiquement, ne seraient rien si nos modestes jardiniers et nos horticulteurs-amateurs n'avaient compris quel bien ils retirent de la création d'une Société, où ils peuvent, par les leçons du professeur, ou même, et surtout, par leurs propres essais et leurs observations mutuelles, trouver tous les secours, toutes les données nécessaires à leurs importants travaux.

« Aussi, les avons-nous toujours vus très-exacts aux séances, apporter des spécimens magnifiques de leur culture, écouter et discuter sérieusement les faits nouveaux, que le Bulletin de la Société-mère apportait chaque mois à notre connaissance, et si je dois constater que les apports ont été moins nombreux cette année, je me hâte, d'un autre côté, de dire que cela n'est dû qu'à l'article du règlement qui empêche de décerner une nouvelle récompense à celui de nos membres qui l'a obtenue l'année précédente ; et cependant ces apports se sont encore élevés au nombre de 26. Et dans ces lots, que de beaux légumes, que de beaux fruits, que de belles fleurs il nous a été donné d'admirer avant qu'ils n'aillent, à la sortie de cette salle, faire les délices de vos tables, ou le charme de vos salons ! aussi je n'hésite pas à le répéter hautement, cette Société horticole a déjà ren-

du de grands services à la science du jardinage dans les environs et en rendra encore de plus grands, lorsque nous ne compterons plus dans notre sein que des membres dévoués à l'œuvre de progrès que nous poursuivons.

« Notre Section est donc dans un état de prospérité tel que nous pouvons le désirer, malgré les défections inévitables que nous avons à enregistrer à la fin de l'année. Et peut-être bien que les membres qui ont adressé leur démission à notre Président n'ont pas compris que l'on ne retire pas toujours un profit personnel du bien que l'on fait? Que leur position sociale ou de fortune leur imposait, pour ainsi dire, l'obligation de faire partie de notre Société et de contribuer, ne fût-ce que comme membres honoraires, par le versement annuel de leur cotisation, à la grande œuvre de progrès et de perfectionnement moral que nous poursuivons. En effet, l'influence exercée par le goût du jardinage sur les mœurs et le bien-être des populations rurales, est tellement manifeste qu'elle suffirait à elle seule à appeler tous les gens de bien à s'inscrire sur les registres de notre Société.

« Toutes les branches de la Société horticole ont leur avantage incontestable, cela est vrai; mais pour l'habitant des villes, est-ce que la culture des plantes d'ornement, pour ne parler que de celle-là, n'a pas son utilité très-réelle? Ne peut-elle pas nous détourner de dangereuses dissipations à l'heure des loisirs, en nous offrant un genre de distraction exempt de tous dangers et auquel peuvent prendre part nos familles et nos voisins? Et de plus l'échange d'une belle variété d'œillets ou de roses ne suffira-t-elle pas quelquefois pour faire naître des relations amicales entre des gens qui pouvaient être hostiles ou indifférents?

« Je lisais dernièrement que Napoléon I^{er}, dans une lettre devenue célèbre, écrivait à son ministre de l'intérieur :

« Je veux que la France présente l'aspect d'un pays où toute la population travaille à fertiliser et à embellir notre immense territoire. »

« Eh bien ! fertiliser, c'est le fait de l'agriculture; mais embellir, c'est celui de l'horticulture, et par conséquent le nôtre.

« Associons nous donc, messieurs, à la pensée du grand Empereur, qui est aussi celle du gouvernement actuel, et contribuons tous par nos efforts à la rendre de plus en plus pratique.

Deux nouveaux Sociétaires sont admis.

Membres admis dans la séance du 23 janvier 1870 :

M. DUTILLOY, instituteur-adjoint à Pont-Sainte-Maxence.

M. MARÉCHAL, propriétaire à Pont-Sainte-Maxence.

RÉSUMÉ DES PUBLICATIONS.

Dans la séance du 23 décembre 1869 de la *Société impériale et centrale*, il est donné communication d'une lettre de M. Marguerite, jardinier français à Varsovie, qui recommande la culture du *persil à grosse racine*, comme produisant une racine avantageuse pour garniture de grosses pièces de viandes.

« M. Thirion dépose sur le bureau deux pieds de ce persil et dit que
« les racines n'ont d'autre avantage que de pouvoir remplacer le panais,
« ce qui est approuvé par les jardiniers présents; la tige a, dit-il, toutes
« les qualités du persil ordinaire, et à ce titre cette variété mérite
« d'être propagée.

Le même bulletin rappelle une discussion qui s'est élevée pendant la séance du 9 décembre dernier, sur les causes qui produisent le *blanc des racines* et amènent comme conséquence la mort des arbres.

« MM. Tassin, Deslandes, Dubarle et autres praticiens présents sont
« unanimes pour attribuer cette maladie à une sécheresse trop
« prolongée, principalement dans les terres calcaires; ils recommandent
« comme palliatif l'emploi du fumier de vaches, et la substitution d'un
« arbre à fruits à noyau à un arbre à fruits à pépins et réciproquement,
« afin d'obtenir l'alternance des récoltes comme en agriculture.

« M. le président Vatin a vu périr en quelques années dans son jardin
« une magnifique plantation de pommiers âgés de plus de 60 ans, et
« il attribue l'apparition de cette maladie du blanc à l'impossibilité
« dans laquelle se trouvaient les racines de pénétrer une couche de
« terre qui depuis fort longtemps n'avait pu jouir du bienfait de
« l'aération, invite les sociétaires à étudier la formation et la composition
« de leurs terrains, afin d'approprier les plantations à la nature du
« sol. »

* * Dans le bulletin de la société d'Orléans, M. Robert fait un rapport sur l'arboriculture publiée l'année dernière par M. Dubarle : tout en approuvant le système de taille préconisé par notre professeur, il conteste l'avantage du défoncement des terrains humides à 4 m 30 de profondeur;

il préfère ne défoncer le terrain qu'à 60 centimètres et drainer s'il est nécessaire.

« M. Dubarle dit que lorsque le terrain est trop humide pour qu'il y ait avantage à défoncer profondément, il préfère planter ses arbres sur un mamelon élevant le sol de 25 à 30 centimètres, parce que le drainage est rarement assez bien fait pour produire un bon résultat pendant de longues années, ainsi qu'il a pu le reconnaître par expérience. M. Vatin et quelques horticulteurs disent que le drainage fait au moyen de fagots est bon et de longue durée, ce qui est contesté par MM. Cosson et Cabot, qui préfèrent le drainage au moyen des tuyaux spéciaux, lorsque le travail d'organisation est exécuté avec soin et intelligence; l'Assemblée semble partager cette opinion. »

* * Le bulletin de la *Société d'Eure-et-Loir* indique le moyen de conserver les *Yuccas* avec une ou deux tiges comme le désirent le plus grand nombre des horticulteurs. Après la floraison, les pousses dont on veut empêcher le développement doivent être supprimées aussitôt que le germe apparaît; et la pousse, ou les pousses conservées ne tardent pas à recouvrir, par l'empiétement de leur base, les plaies qui résultent tant de cette suppression que de l'enlèvement de la hampe. Un ciseau bien affilé ou une gouge sont nécessaires pour effectuer cette opération.

Le *Yucca*, maintenu à tige unique, produit toujours de plus beaux panicules.

Le même journal contient une lettre de M. Grin sur le moyen d'obtenir où l'on veut, des boutons à bois ou à fleurs.

Du 15 au 30 avril, je pince à deux feuilles, sans compter les petites folioles de la base, je coupe en même temps de ces deux feuilles, celle qui est la plus élevée, à la moitié de sa longueur et j'ai la certitude d'obtenir ainsi des yeux à bois à la base de la coursonne et des productions fruitières à l'endroit du pincement. En effet, la moëlle, à laquelle la nature a assigné le rôle de prolonger tous les rameaux, ne trouve plus d'issue à l'extrémité de celui qui a été pincé; elle y séjourne donc en formant un renflement rempli d'yeux latents qui se constituent en boutons à fleurs pour l'année suivante.

Je fais cette opération en trois fois. Je pince le premier tiers sur les rameaux les plus forts; ce sont ordinairement ceux de la partie supérieure de la charpente. Quelques jours plus tard, je pince le second tiers, et fin d'avril, le troisième et dernier. L'opération

étant pratiquée de la sorte, la marche de la végétation ascensionnelle n'éprouve aucun temps d'arrêt.

Lorsque je pince le dernier tiers, je supprime les petites ramifications qui se sont développées à l'extrémité des rameaux pincés les deux autres fois : il ne faut rien laisser pousser sur la partie pincée qu'après la fin de juin. A cette époque les feuilles cessent d'absorber le carbone et constituent les boutons à fleurs pour l'année suivante.

« MM. Testard, Cuvillier fils, Deslandes et Tassin, contestent l'avantage du système de M. Grin et préfèrent de beaucoup la taille et le palissage de Montreuil qui ne demandent pas, disent-ils, plus de temps que le pincement de M. Grin, et offrent toujours un travail plus agréable à la vue; ils admettent cependant que le pincement court peut-être pratiqué heureusement sur de vieux pêcheurs peu vigoureux ou sur des arbres plantés dans de mauvaises terres, et greffés sur prunier. »

* * Le *journal d'Agriculture* publie un article de M. Pierre Valin, qui se plaint de ce que les ouvrages d'horticulture, qui indiquent de quel pays proviennent les plantes exotiques, omettent ordinairement d'indiquer la latitude et l'altitude de leur habitat, et sont cause que souvent les jardiniers conservent en serre chaude des plantes qui se contenteraient parfaitement de la serre froide; il cite l'exemple d'un *Begonia semperflorens* oublié un jour par lui dans un cabinet situé au nord et dont le collet s'était conservé parfaitement sain malgré 15 degrés de froid.

Il indique dans le même article un procédé de conservation des Agavées en pleine terre. Après avoir défoncé le terrain et drainé s'il est nécessaire, les Agavées redoutant l'humidité, mettez, dit-il, votre plante en pleine terre. Quand vient l'hiver, faites un encadrement en planches-voliges, assez large et assez haut pour qu'il puisse servir pendant plusieurs années malgré l'accroissement de la plante. L'encadrement doit avoir une inclinaison au midi. L'on place dessus un châssis; il n'est pas nécessaire qu'il recouvre entièrement le coffre, un peu de jour suffit. Lorsque survient le froid, vous n'avez plus qu'à entourer le cadre d'une couche épaisse de litière ou de paille. S'il fait beau, donnez de l'air. Au printemps, vos Agavées, débarrassées de leur coffre, apparaîtront bien conservées et vigoureuses; vous aurez ainsi évité de les transplanter et de les loger. Votre serre, si vous en avez une, aura pu être utilisée pour des plantes plus délicates que l'Agavée.

* * Le même journal publie une lettre de M. Plessis, qui demande s'il ne serait pas possible d'ouvrir un concours pour engager les inventeurs à rechercher le moyen de détruire les *vers blancs*, les insuccès qui ont suivi les annonces de procédés infaillibles rendant incrédules beaucoup d'agriculteurs et d'horticulteurs qui seraient heureux d'apporter leur obole à la souscription ouverte en faveur de M. Jacquemin ; « à ce sujet M. Thirion rappelle qu'un extrait du *Journal d'Agriculture*, publié dans notre Bulletin, recommande l'emploi « des cendres vitrioliques ; il ne croit pas ce procédé très-efficace, et « s'appuie sur ce que les essais faits chez M. Héricart, de Thury, « lorsqu'il fut recommandé pour la première fois, ne donna pas de « résultats satisfaisants. »

* * Le *Bulletin de Soissons* reproduit un article de l'horticulteur Français sur le *Chou-Fleur roussi de Chambourcy*, qui fait la fortune de ce pays, et dont la graine ne se trouve pas, dit-on, dans le commerce. Cette variété est un gain obtenu par un maraîcher de Puteaux, M. Chabernier, qui en conserve la propriété en ne vendant pas sa graine; il vend seulement le plant pour choux-fleurs d'automne et n'en livrerait pour le printemps à aucun prix : car alors on le laisserait monter en graines et il cesserait d'en avoir le monopole. On nomme cette variété *choufleur roussi*, parce que l'extrémité des feuilles du centre noircit, ou plutôt est comme grillée, quand la pomme commence à se former; on dirait un effet de coup de soleil, mais ce phénomène se produit aussi bien par un temps sec que par un temps clair.

« M. Barré dit en effet avoir souvent essayé, mais sans succès, de « récolter des graines de choux-fleurs plantés à l'automne; il connaît « la variété de Chambourcy qui donne de bons produits. »

* * La *Revue horticole* publie un article de M. Glady, de Bordeaux, sur la *dessication au four des raisins*; procédé avantageux lorsque le raisin frais est très-bon marché; voici le procédé qui semble mieux réussir pour les chasselas que pour les autres variétés de raisin.

Les claies qui avaient servi à confire les Prunes d'Ente et à les transformer en *Pruneaux* dits *d'Agen* étant inoccupées, je fis apporter, dit-il, plusieurs corbeilles de Raisins de choix, blancs, roses et noirs, et je les fis disposer sur neuf grandes claies destinées à remplir trois fours; j'en confiai la préparation à une fermière habile dans l'art de faire sécher les Pruneaux, et qui, il faut le dire, n'en était pas à son coup d'essai pour confire les Raisins.

Voulant me rendre compte de la valeur des diverses variétés employées, j'avais eu le soin d'étiqueter un grand nombre d'entre elles pour les reconnaître une fois desséchées. Mes neuf claies, complètement garnies de grappes admirables, capables de primer dans une exposition, furent placées en plein air sur des tréteaux et exposées pendant vingt-quatre heures au grand soleil.

Après cela, chaque four fut chauffé légèrement avec un simple fagot d'ajoncs desséchés. et reçut trois claies disposées d'après leur forme, de manière à occuper tout l'espace disponible. Les portes furent closes hermétiquement, et les Raisins abandonnés à une chaleur douce, capable de les sécher très-lentement.

Au bout de trois jours, on retira les claies pour donner un second chauffage au même degré que le premier. Quatre jours après, on ouvrait les portes de nouveau, et cette fois les Raisins, ridés et devenus de couleur presque uniforme, paraissaient à demi-cuits.

On eut soin alors de les retourner avec précaution un à un, comme cela se pratique pour les Pruneaux ; puis après, le four chauffé une troisième fois, toujours très-légalement, on y enferma de nouveau les Raisins qu'on laissa pendant cinq jours. Après cette période de douze jours on commença le triage des Raisins qui paraissaient suffisamment desséchés ; les autres furent remis et retirés successivement tous les trois à quatre jours ; chaque fois on continuait le triage jusqu'à ce que tous fussent arrivés à leur point de siccité convenable, et cela sans donner un quatrième chauffage qui, du reste, aurait été entièrement inutile.

Si l'on opère avec moins de lenteur, en donnant plus de chaleur au four, les Raisins s'entr'ouvrent, se fendent ou se dessèchent si rapidement qu'ils ne conservent pas leur pulpe charnue ; la grappe en même temps se brise et s'égrène au moindre contact.

Rapport de M. Cagny sur l'Almanach de l'agriculture, pour l'année 1870.

PUBLIÉ PAR M. J. A. BARRAL.

L'Almanach de l'agriculture est un résumé succinct des principales inventions agricoles, et des questions agitées dans le monde rural.

L'auteur passe rapidement en revue les principaux travaux à effectuer dans les champs, dans les fermes et dans les jardins, pendant les divers mois de l'année.

Ce petit livre, qui a pour épigraphe :

Pratique avec science, Progrès avec prudence.

condense en quelques pages tous les progrès accomplis.

A côté des indications pour les travaux agricoles, pour les soins à donner au bétail, il contient une série d'articles courts et substantiels, sur les sujets les plus variés, et signés des noms les plus accrédités et les plus aimés de la presse agricole : MM. de Lavergne, F. Villeroy, de Gasparin, L. Jamet, Henri Saignet, Casandra, Jules Guyot, George Barral, etc., etc.

Tous ces articles forment un ensemble de lectures intéressantes et instructives. Ils sont en outre accompagnés d'un grand nombre de figures destinées à mieux faire comprendre le texte, ou bien à mettre sous les yeux des types d'animaux ou d'instruments perfectionnés. Les récits burlesques, les recettes empreintes de charlatanisme, les prescriptions superstitieuses, qui déparent tant de livres du même genre, en ont été scrupuleusement éloignés.

Une Histoire de l'agriculture en 1869, par M. J. A. Barral, termine ce petit volume, et fait suite aux histoires abrégées contenues dans les trois almanachs précédents, de telle sorte que leur collection constitue une véritable histoire succincte de l'agriculture française.

En résumé cet almanach est destiné à rendre plus rapide les progrès du premier des arts, et par son faible prix (50 centimes) il est accessible à toutes les bourses ; nous en recommandons la lecture à tout le monde agricole.

Jardin modèle et d'expérience de la Société horticole de l'arrondissement de Soissons (Aisne),

PAR M. PÉAN, ARCHITECTE-PAYSAGISTE A CHANTILLY.

Le terrain sur l'emplacement duquel la Société d'horticulture de Soissons vient de faire établir son jardin, est d'une superficie d'un hectare 10 ares situé entre l'avenue qui conduit à la gare et la route de Soissons à Château-Thierry, bordé d'un autre côté par la petite rivière de Crise.

Ce jardin, destiné à l'éducation pour favoriser le développement des bonnes méthodes, et faire connaître les meilleurs variétés de fruits, de fleurs, et de légumes, de plantes médicinales, vivaces, et aquatiques, ainsi que les meilleurs et les plus beaux arbres et arbustes de toute

nature et de toute provenance, est à cette effet divisé en cinq écoles bien distinctes. — 1° L'arboriculture. — 2° Les légumes. — 3° Les fleurs. — 4° Les plantes vivaces et médicinales. — 5° Les plantes aquatiques.

1° L'école d'arboriculture ainsi appelée parcequ'on y cultive exclusivement que des arbres fruitiers, est celle sur laquelle MM. les organisateurs ont concentré toute leur attention; parce qu'il s'agit d'arriver au résultat qui a pour but de combattre par la science qui s'appelle la théorie et la pratique, les vieilles routines nuisibles, même à leurs propriétaires.

Mais si l'utile a été le point de mire des aimables promoteurs et organisateurs de ce jardin, l'agréable n'y a rien perdu.

Le plan que j'ai fait lithographié, donne une idée bien exacte des dispositions du terrain, en ce qui concerne les lignes et les contours, mais ne peut reproduire l'effet que donne les vallonnements, les boisement et les différences de niveau du sol.

Les perspectives environnantes ne peuvent y être reproduites non plus, nous allons tâcher d'y suppléer, nous commencerons par l'utile.

Ecole d'arboriculture. L'école fruitière comprend : 100 variétés de poires en 200 sujets; 25 variétés de pommes en 300 sujets; 20 variétés de vignes en 200 sujets; 25 variétés de pêches, 25 variétés de cerises, 25 variétés de prunes, 10 variétés de framboisiers, 20 variétés de groseillers à grappes et autres, 12 variétés de noisetiers.

Ecole des fleurs. L'école des fleurs comme il convient est placée au plus bel endroit avec un bassin au milieu pour servir à l'arrosage; dans ses 16 carrés seront cultivées les plantes les plus nouvelles et du plus bel effet, soit comme feuillage, soit comme fleurs.

Ecole Maraîchère. L'école maraîchère sera représentée par les meilleures variétés de légumes, les plus beaux et les plus recommandables; cette école aura bien aussi son importance, quoique le Soissonnais soit bien représenté en ce genre de culture; les travailleurs ne sont pas toujours des chercheurs, et souvent il arrive qu'on cultive longtemps une plante médiocre faute d'en connaître une meilleure, le cultivateur de marais pourrait donc aller la en se promenant, se rendre compte des essais et des importations; 150 variétés de pommes de terre, et 150 variétés de fraisiers y figurent déjà.

Plantes aquatiques. Les amateurs de ce genre de plantes y trouveraient 25 variétés, qui forment le commencement de l'école.

Plantes médicinales et vivaces. L'école des plantes vivaces et médi-

nales sera représentée par 200 espèces des meilleures variétés, ce qui est suffisant pour pouvoir commencer les cours de botanique.

Les roses formeront aussi un groupe à part, mais cette école ne sera inaugurée que dans le courant de la saison.

Toutes les écoles sont placés sous la direction du savant M. E. Lambin professeur de la société.

Coup d'œil général. Entrons par la porte principale, voyez en face cette magnifique avenue; à droite l'école fruitière qui nous montre ses grandes et belles lignes, c'est le champ où Pomone viendra donner ses leçons, à gauche cette magnifique allée courbe encadrée de splendides arbustes, c'est l'abri des rêveurs. Près de là est le logement du gardien qui assure la sécurité diurne et nocturne de cette propriété. En face se trouve une grande rosace à laquelle on a donné le nom d'école des fleurs, c'est là que réside la belle Flore, entrons chez elle en passant; c'est une déesse fort aimable, fort gracieuse et toujours belle à cause de ses nouveautés qui, en même temps que sa parure, font sa richesse.

Suivons maintenant l'allée principale qu'on appelle allée de ceinture, parce qu'elle encadre toute la partie d'ornement. Vous avez vu les poiriers, les pommiers et les fleurs, voici les vignes et les légumes; nous traversons en suivant l'allée entre deux grands massifs, et nous nous trouvons au milieu d'un magnifique vallon qui s'étend à gauche jusqu'au haut de la propriété, sur lequel et au bord duquel nous apercevons les arbres les plus nouveaux, des Cèdres, des Pinus des Thuia, des Magnolia, des arbres de toutes sortes, verts et caducs, choisis parmi les plus nouveaux et les moins répandus; à droite un joli cours d'eau, au bord duquel se baignent des plantes aquatiques. En suivant, nous apercevons des corbeilles de fleurs, çà et là jetées sur le gazon, qui font autant de bouquets qu'encadre cette magnifique verdure. Nous suivons toujours l'allée de ceinture, et en faisant le tour, nous rencontrons sur le point culminant du jardin, entre plusieurs allées, une grande salle ronde de neuf mètres de diamètre; elle est destinée à recevoir un kiosque, sorte de petit chalet qui servira d'abri et d'ornement dans le jardin. 2,500 arbustes et 300 arbres à tige forment la plantation de la partie d'ornement; ces arbres et arbustes sont choisis parmi les variétés les plus nouvelles et les plus belles, soit à fleurs, fruits ou feuillages. Trente variétés de conifères les plus rares et les plus recommandables complètent pour cette année, la plantation de ce jardin modèle.

TABLE

Section* centrale. — Senlis. — Séance du 6 février 1870 . . .	21
Membres admis dans la séance du 9 février 1870	24
Section de Baron. — Séance du 12 décembre	24
Séance du 26 décembre	24
Section de Nanteuil. — Séance du 12 décembre	24
Séance du 9 janvier	25
Section de Betz. — Séance du 13 décembre	25
Séance du 10 janvier	25
Section de Chambly. — Séance du 14 décembre	26
Séance du 11 janvier	26
Section de Chantilly. — Séance du 23 décembre	27
Séance du 27 janvier	27
Section de Précy. — Séance du 13 janvier	27
Section de Crépy. — Séance du 10 décembre	28
Séance du 16 janvier.	28
Section de Morienvall. — Séance du 17 janvier	29
Section de Pont — Séance du 25 janvier	50
Résumé des publications	55
Rapport de M. Cagny, sur l'almanach de l'agriculture pour 1870	57
Jardin modèle et d'expérience de la Société horticole de Soissons (Aisne), par M. Péan.	58

Ordre du jour de la séance du 6 Mars 1870.

- A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.
- A 2 h., réunion générale.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 9 Janvier.
- Admission de membres nouveaux.
- Dépouillement de la correspondance.
- Rapports des Comités sur les objets présentés.
- Propositions et communications.
- Élections* pour la constitution du bureau central, et dépouillement des votes émis dans les Sections.

AVIS.— Les élections pour le renouvellement du Bureau central, auront lieu pendant la séance du 6 mars. Les Sociétaires sont priés d'assister à cette réunion.

Les demandes de visites de jardin doivent être adressées à M. le Secrétaire-général avant le 1^{er} mai 1870.

**Plan du jardin botanique modèle dressé par Armand Pean,
à Soissons.**

Leçons d'Horticulture.

MARS 1870.

TAILLE DU POIRIER ET DU POMMIER. — PLANTATION DE LA VIGNE.

- Jeudi 5 :* Leçon à Silly-le-Long, à 9 heures du matin.
Séance à Ermenonville, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 6 :* LEÇON A SENLIS, A 10 HEURES DU MATIN, DANS LE
JARDIN DE LA SOCIÉTÉ. — SÉANCE A 2 HEURES
DE L'APRÈS-MIDI, POUR LES ÉLECTIONS DU BUREAU
CENTRAL.
- Mardi 8 :* Réunion à Senlis, à 2 heures de l'après-midi,
du Conseil d'administration.
- Mercredi 9 :* Leçon à Boran, à 10 heures du matin.
Séance à Chambly, à 2 heures de l'après-midi.
Leçon après la séance.
- Jeudi 10 :* Leçon à Montataire, à 9 heures du matin.
Séance à Précy, à 2 heures de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 13 :* Séance à Baron, à 8 h. du matin. — Leçon
après la séance.
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi.
— Leçon après la séance.
- Lundi 14 :* Leçon à Thury-en-Valois, à 9 heures du matin;
Séance à Betz, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon
après la séance.
- Jeudi 17 :* Leçon à Saintines, à 10 h. du matin.
Séance à Béthisy, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 20 :* Leçon à Auger-St-Vincent, à 9 h. du matin.
Leçon à Crépy, à midi. — Séance après la leçon.
- Lundi 21 :* Leçon à Fresnoy-la-Rivière, à 9 h. du matin.
Séance à Morienvall, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Jeudi 24 :* Leçon à Gouvieux, à 9 h. du matin.
Séance à Chantilly, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 27 :* Leçon à Fleurines, à 9 heures du matin.
Séance à Pont-Ste-Maxence, à 2 h. de l'après-
midi. — Leçon après la séance.